



# ADOPTONS LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Notre collectivité de rattachement, Montélimar-Agglo, le SYPP (Syndicat des Portes de Provence) et CITEO proposent depuis la fin de l'année des nouveaux gestes de tri simplifiés.

Cette évolution dans nos habitudes quotidiennes, va permettre de réduire le tonnage des déchets ménagers et permettre de mieux recycler, donc agir en faveur de l'environnement. Désormais : TOUT SE TRI !

C'est facile. Tous les emballages sont à jeter dans le conteneur adapté sans les laver : briques alimentaires, journaux, emballages plastiques et métal comme les capsules de café ou les opercules... Et même les plastiques... (sauf les appareils électroniques ou les tuyaux d'arrosage qui sont à déposer dans une déchetterie).



Les nouvelles consignes ont été déclinées lors d'une conférence de presse animées par Jean-Frédéric Fabert, président du Syndicat des Portes de Provence et vice-président de Montélimar-Agglo, Yves Courbis vice-président en charge de l'environnement et la présidente de Montélimar-Agglomération Habitat, Patricia Brunel-Maillet. Cette présentation a permis aux techniciens de Citéo et de Montélimar-Agglo de détailler les points forts de cette nouvelle campagne de sensibilisation aux bons gestes de tri.

## Des ambassadeurs pour vous informer

Vous avez reçu, courant novembre, la visite des ambassadeurs du tri, mandatés pour vous informer des nouvelles consignes de tri.

Si vous avez raté leur visite ou si vous souhaitez obtenir d'autres informations, n'hésitez pas à joindre le SYPP ([www.sypp.fr](http://www.sypp.fr)) ou Montélimar-Agglo ([www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr))

Un vrai + pour la planète

1 tonne de plastique recyclée

ce qui équivaut à 2 tonnes d'économie de CO<sub>2</sub>

ce qui équivaut à 670 L d'eau économisés

21 500 kms parcourus par une voiture neuve

33 cycles de lave-vaisselle

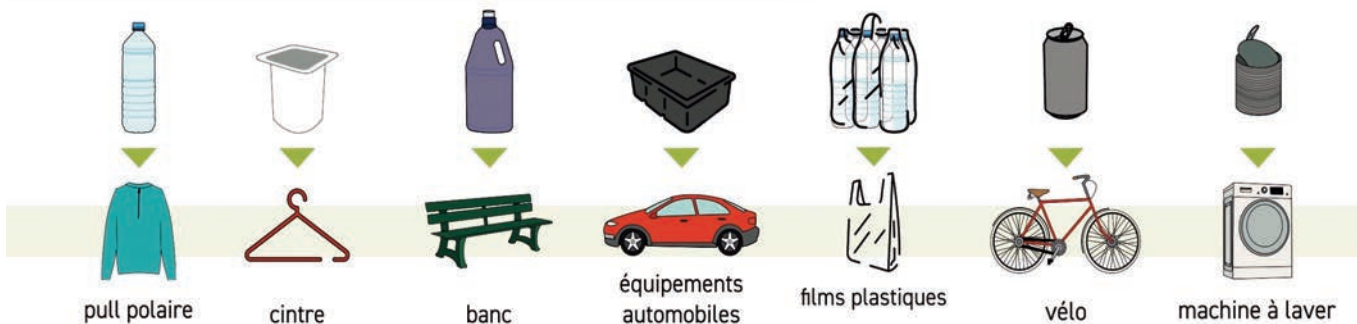
Les bons gestes :

- 1 Déposer vos emballages en vrac dans le conteneur (pas dans un sac)
- 2 Ne pas imbriquer les emballages
- 3 Inutile de laver les contenants, il suffit de bien les vider

Plus d'infos sur [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr).  
Téléchargez l'application «Guide du Tri» sur l'App Store, Google Play ou Windows Store.



Et + d'emballages recyclés, c'est + de matières à réutiliser !



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

**Un doute, une question sur le tri ?**  
[www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)



montelimar  
agglomération



## DES DECHETTERIES POUR VOS ENCOMBRANTS

Vous souhaitez jeter une vieille machine à laver ou un lit ?  
Vous bénéficiez d'un accès gratuit à l'une des cinq déchetteries du territoire de Montélimar :

- à Saulce sur Rhône
- au Nord de Montélimar : la déchetterie des LEONARDS, chemin des Léonards
- au Sud de Montélimar : la déchetterie des PRESIDENTS, boulevard du Président René-Coty
- à Montboucher-sur-Jabron
- à La Laupie

Votre carte d'accès gratuit est disponible à Montélimar-Agglomération - Maison des Services Publics ou en ligne, formulaire à télécharger sur [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)



## Enquête de satisfaction 2019

L'enquête a été conduite par le cabinet Effitel, du 16 au 20 septembre, auprès des locataires de Montélimar-Agglomération Habitat.

Elle fait apparaître un taux de satisfaction globale de 83,7 %. Un bel encouragement pour notre Office qui poursuit son implication et cherche toujours à améliorer la qualité des services pour ses locataires.

Un grand merci aux locataires qui ont répondu aux différentes questions posées par Effitel, organisme spécialisé et indépendant, sur des sujets aussi différents que la qualité de l'accueil, l'écoute et la réponse apportée aux réclamations, la qualité de vie dans les quartiers ou encore le fonctionnement des équipements.

### ENQUETE D'OCCUPATION SOCIALE 2020

Les locataires n'ayant pas répondu au questionnaire envoyé par MAH doivent obligatoirement le remplir et le renvoyer, complété par les documents demandés :

- photocopie de votre avis d'imposition ou non-imposition 2019 sur les revenus de 2018
- photocopies des avis d'imposition ou de non-imposition de 2019 de toutes les personnes vivant au foyer et qui ne figurent pas sur l'avis d'imposition du locataire.
- photocopie de la carte d'invalidité des personnes (autres que le locataire) vivant au foyer
- en cas de changement de votre situation familiale par rapport à celle qui figure sur l'avis d'imposition (livret de famille, acte de naissance...).

Il est important que les locataires respectent ce délai sous peine de pénalités financières.

- Renseignements et informations complémentaires : 04 75 01 69 80

## Bienvenue aux nouveaux administrateurs

Au Conseil d'administration du 11 octobre dernier, installation de Corinne Concile (représentant le secteur de l'insertion) en remplacement d'Emile Cheilletz et de Claude Daudel (représentant la CGT) en remplacement de Bala Bouazza.

### Pour nous joindre :

ACCUEIL DU PUBLIC  
du lundi au jeudi  
de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30  
le vendredi de 8h à 12h  
Tél. 04 75 01 69 80

### Réclamation technique :

**numéro vert 0800 300 666**  
Aux heures d'ouverture de MAH

Astreinte technique 06 71 27 91 78

**Attention : numéro réservé aux urgences**

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr  
Montélimar-Agglomération Habitat  
Tour H - 3 place Clemenceau - BP 293  
26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Patricia Brunel-Maillet  
Rédaction : Sylvie Merlet  
services de Montélimar - Agglomération Habitat  
Photos : Sylvie Merlet  
PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar  
Papier recyclé - ISSN : 2115-080X - Tirage 2000 ex  
Périodique

## SPIRALE DE LA BIODIVERSITÉ

C'est un beau partenariat entre Montélimar-Agglomération Habitat, Suez France et LPO qui s'est concrétisé par la construction d'une spirale de la biodiversité, quartier les Émetteurs.

Les gardiens de notre office, en charge de son entretien, ont été formés sur place. Ils ont participé, avec de nombreux autres collaborateurs de Montélimar-Agglomération Habitat à son montage et à la plantation de diverses espèces botaniques. Merci à Suez France qui a offert les matériaux : pierres, terre et aromatiques. Merci à LPO pour les conseils et la formation initiés à nos collaborateurs.

La spirale a été inaugurée par notre présidente Patricia Brunel-Maillet, en présence de Cathy Autajon, maire-adjointe représentant le maire Franck Reynier.



Les collaborateurs de MAH qui ont participé à l'installation de la spirale



Les partenaires (Suez France, LPO, Ville de Montélimar) réunis autour de la présidente Patricia Brunel-Maillet

## INFOS LOCATAIRES

### ASTREINTE

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux locataires, Montélimar Agglomération Habitat a mis en place une astreinte technique.

**En cas d'urgence, un seul numéro : 06 71 27 91 78** - du lundi au vendredi à partir de 12h à 13h et de 17h à 8h15 les week-ends et jours fériés 24 h/24 h.

**Ce numéro d'astreinte est réservé aux URGENCES !**

**En cas d'accident grave, inondation ou incendie, veuillez contacter le 18.**

### Entreprises sous contrat à contacter directement

#### Chaudières et VMC

#### Entreprise DGS

(Dépan'Gaz Sanit)

**04 75 00 62 40**

#### Robinetterie et compteur d'eau

#### CGES

**04 42 39 33 57 NOUVEAU NUMÉRO**

#### Chauffage collectif

#### DALKIA

**0 810 804 805 (24h/24h)**

#### Ascenseurs

#### PACA ASCENSEURS

**04 42 34 13 70**